



Le Québec face aux changements climatiques

« **C'est le temps d'agir ensemble** »

[Les sources d'émissions de gaz à effet de serre au Québec \(GES\)](#)

[Inventaire des sources d'émissions de contaminants atmosphériques](#)

[La bonne performance du Québec en matière d'émissions de gaz à effet de serre](#)

[Quelques exemples d'initiatives québécoises appuyées par le gouvernement du Québec](#)

[Une démarche bien engagée](#)

- Le Nordais
- Un air d'avenir
- Le projet Montréal 2000
- Le projet Écolo-Bus
- La tournée éducative multimédia sur les changements climatiques

[Le processus québécois de concertation](#)

[Énergie renouvelable : le Québec parmi les leaders mondiaux](#)

[Un portrait québécois](#)
[Les changements climatiques : des impacts réels](#)

[Le programme ÉcoGEst](#)

[L'Agence de l'efficacité énergétique](#)

[Les principaux partenaires](#)

Bien que relativement nouvelle, la question des changements climatiques représente sans contredit un des enjeux fondamentaux de notre temps. Pour cette raison, le gouvernement du Québec, à l'instar d'autres gouvernements, a pris l'engagement ferme de faire sa part et de contribuer aux efforts internationaux qui seront nécessaires afin de contrer ce phénomène.

Des événements extrêmes tels l'inondation du Saguenay en 1996 et le grand verglas de l'hiver 1998, qui a plongé une partie du Québec dans la noirceur pendant plusieurs jours, sont des exemples de dérangements climatiques auxquels nous risquons d'être de plus en plus confrontés à l'avenir. Leur lien avec le phénomène des changements climatiques fait de plus en plus consensus au sein de la communauté scientifique internationale.

La situation est préoccupante. Nous devons agir ensemble et rapidement. C'est précisément pour cette raison que plus de 150 pays ont, depuis 1992, signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. C'est aussi pourquoi de nombreux pays ont renforcé, en 1997, leurs engagements lors de la conférence internationale de Kyoto.

Le Québec, de par ses choix énergétiques, jouit d'une position exceptionnelle lui permettant d'assurer un leadership et un rôle de premier plan quant aux

engagements internationaux pris par le Canada. C'est ainsi que la représentation québécoise s'est démarquée par son dynamisme et sa détermination, au sein de la délégation canadienne présente à Kyoto, en faisant la promotion d'un objectif de réduction ambitieux et contraignant en matière de lutte contre les gaz à effet de serre.

Peu de problèmes nécessitent une aussi vaste concertation que celui des changements climatiques. La démarche québécoise est donc axée sur un processus de concertation étroite entre les multiples intervenants des différents secteurs d'activité économique et sociale. Le fruit de leur réflexion prendra la forme d'un plan d'action global incluant des mesures qui respectent les caractéristiques particulières du Québec.

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour contrer les changements climatiques représente un défi que nous avons le devoir de relever. Le gouvernement du Québec est déterminé à poursuivre sans relâche son action dans ce domaine et ce, en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires. C'est de cette façon, croyons-nous, que nous pourrons transmettre aux générations futures un héritage naturel, apte à garantir leur propre avenir.

Paul Bégin

Ministre de l'Environnement,
du Revenu et ministre responsable
de la région de la Capitale nationale

Jacques Brassard

Ministre des Ressources naturelles



Dernière mise à jour : 2004-02-09

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)



Le Québec face aux changements climatiques

« *C'est le temps d'agir ensemble* »

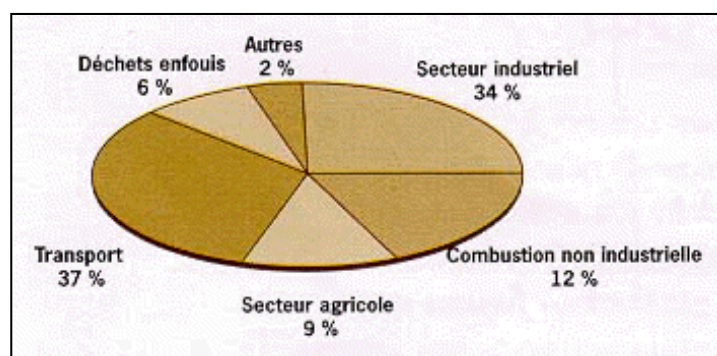
Les sources d'émissions de gaz à effet de serre au Québec (GES)



Bien que le taux québécois d'émission de GES par habitant attribuable aux transports soit le plus faible des provinces canadiennes, les gaz à effet de serre émis au Québec sont principalement reliés à ce secteur. En effet, 37% des émissions du Québec proviennent directement du transport des personnes et des marchandises. L'augmentation du taux de motorisation des ménages, l'étalement urbain et la popularité croissante des véhicules utilitaires sont autant de facteurs qui contribuent à l'augmentation des GES émis par les véhicules automobiles.

Comme c'est le cas dans la plupart des pays industrialisés, une partie importante des GES émis au Québec est attribuable aux activités industrielles. Ce secteur représente 34% des émissions totales du Québec. Les autres secteurs, tels que l'agriculture, l'enfouissement des déchets et la combustion non-industrielle, se partagent le reste des émissions de gaz à effet de serre du Québec.

Émissions de GES au Québec en 1996



La bonne performance du Québec en matière d'émissions de gaz à effet de serre

Le Québec produit deux fois moins de gaz à effet de serre per capita que la moyenne canadienne. En effet, grâce aux mesures proactives mises de l'avant au début des années 1970 afin de développer son potentiel hydroélectrique, le Québec se positionne aujourd'hui comme un des plus grands producteurs d'énergie renouvelable au monde.



« Pour produire dans des centrales thermiques l'équivalent de l'hydroélectricité générée chaque année au Québec, il faudrait brûler une trentaine de millions de tonnes de pétrole ou une masse de charbon encore plus grande, ce qui libérerait dans l'atmosphère quelque 100 millions de tonnes de CO₂, ainsi qu'une énorme quantité d'émanations diverses associées aux pluies acides.

... Le Québec, en développant son potentiel hydroélectrique et en remplaçant le plus possible la combustion de pétrole par la production d'électricité, a réussi à abaisser de 16% ses émissions de CO₂ au cours des vingt dernières années. »

De plus, les efforts gouvernementaux consentis à cette même époque pour favoriser la pénétration du gaz naturel au sein des industries grandes consommatrices d'énergie ont permis de réduire considérablement l'utilisation d'énergies fossiles plus polluantes, tel le pétrole. Aujourd'hui, 65% du pétrole consommé au Québec répond aux besoins du transport. Le charbon occupe une part négligeable du bilan énergétique québécois.

Ces performances placent le Québec dans une position avantageuse, à l'échelle canadienne et nord-américaine, mais également par rapport à plusieurs pays européens.

Les besoins énergétiques de l'an 2000 – Perspectives éthiques et environnementales sous la direction de William R. Shea, Publication conjointe du MRN et de l'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français 1995

Émissions de GES / Moyenne par habitant 1990

Au plan canadien
Tonnes d'équivalent CO₂

Alberta	56,5
Saskatchewan	28,5
Nouveau-Brunswick	20,1
Nouvelle-Écosse	19,4
Canada	18,1
Ontario	16,2
Terre-Neuve	15,8
C.-Britannique	14,3
Manitoba	11,4
Ile-du-P.-Édouard	10,8
Québec	9,3

Source : Environnement Canada

Au plan international
Tonnes de CO₂ liées à l'énergie

États-Unis	19,48
Canada	16,28
Australie	15,66
Allemagne	12,41
OCDE	11,83
Royaume-Uni	10,17
Comm.Eur.	8,88
Japon	8,64
France	6,58


Source : Organisation de coopération et de développement économiques





Dernière mise à jour : 2004-02-09

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Le Québec face aux changements climatiques

« *C'est le temps d'agir ensemble* »

Une démarche bien engagée



Le Québec s'est investi dans la lutte contre les changements climatiques dès 1992 en adhérant à l'objectif et aux principes de la Convention-cadre des Nations unies. Il s'est alors engagé à exercer sa responsabilité quant à l'application, sur son territoire, des stratégies et des politiques devant mener à l'atteinte des objectifs de la Convention soit la stabilisation, en l'an 2000, des émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau de 1990.

Le Québec a par la suite contribué à l'effort international en présentant, au printemps 1995, un premier Plan d'action québécois de mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

En 1996, les actions concertées des ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles ont mené à la création du programme ÉcoGESTe, qui a reçu l'appui de nombreux partenaires. En y adhérant, ces partenaires québécois souscrivent aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre par l'implantation de mesures concrètes au sein même de leur milieu.

En 1997, à Kyoto, le Québec a joué un rôle de premier plan dans l'adoption de l'objectif canadien de réduction des gaz à effet de serre. Fidèle à son engagement de réduire les GES sur son territoire et conscient de la nécessité de s'adapter au nouveau contexte climatique, le Québec a mis sur pied en 1998 son propre processus québécois sur les changements climatiques, ayant pour but d'établir un plan d'action concerté qui respectera les caractéristiques propres du Québec. Le plan d'action québécois, issu de cette démarche, devrait être dévoilé à l'automne de l'an 2000.

Le processus québécois de concertation

Chapeauté par le Comité interministériel sur les changements climatiques (CICC), qui regroupe 14 ministères et organismes du gouvernement du Québec, le processus québécois de concertation s'appuie sur le travail de 11 groupes sectoriels regroupant des organismes du milieu gouvernemental, du monde municipal, du secteur privé ainsi que des organismes non gouvernementaux. Un comité-conseil externe ainsi qu'une direction des changements climatiques complètent la structure.

Les 11 groupes de travail sont formés d'experts dont le mandat est de conseiller le CICC sur différents secteurs tels que les transports, l'énergie, l'aménagement du territoire ou les impératifs économiques liés aux changements climatiques. Plusieurs intervenants de différents milieux enrichissent ainsi la réflexion en vue de proposer des pistes de solutions adaptées à la réalité québécoise.

« 11 groupes de travail sont à l'oeuvre »

- Transports
- Aménagement du territoire
- Consommation énergétique dans les bâtiments
- Production d'énergie
- Forêts
- Agriculture
- Industrie
- Instruments économiques
- Analyse et modélisation
- Science et adaptation
- Sensibilisation et éducation du public



Les 14 ministères et organismes du CICC

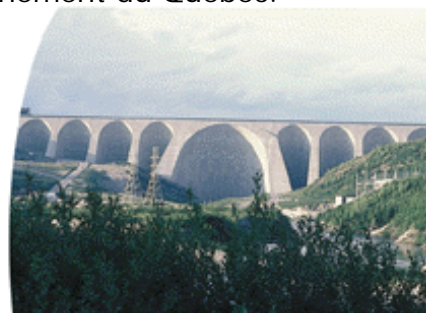
- Ministère de l'Environnement
- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Forêts
- Ministère des Transports
- Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
- Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Ministère des Relations internationales
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Éducation

- Ministère des Finances
- Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes
- Agence de l'efficacité énergétique

Énergie renouvelable : le Québec parmi les leaders mondiaux

Depuis le début des années 1970, le Québec a intensifié ses efforts en vue de maximiser l'exploitation de son immense potentiel hydroélectrique, une source d'énergie renouvelable, propre et qui a peu d'effets négatifs sur l'environnement, que ce soit à la production ou au moment de l'utiliser... Faisant suite à la mise en service des barrages sur les rivières Bersimis, Outardes et Manicouagan, le Québec a développé, au début des années 1980, le potentiel hydroélectrique de la rivière La Grande à la Baie James. Ces développements se justifient d'une part, par la disponibilité des ressources hydrauliques sur son territoire, d'autre part, par des préoccupations environnementales de premier ordre. Cette orientation a depuis été soutenue et renforcée dans toutes les politiques du gouvernement du Québec.

Au 31 décembre 1998, la puissance installée des centrales de production hydroélectriques en territoire québécois était de 32 935 MW dont 29 205 MW pour les centrales hydroélectriques exploitées par Hydro-Québec et 3 730 MW pour des centrales hydroélectriques de producteurs privés.



Au Québec, entre 1971 et 1998, 43 milliards de dollars courants ont été investis dans la construction de centrales hydroélectriques. Hydro-Québec estime **que l'augmentation de production d'électricité de source hydraulique a évité des émissions de près de 64 millions de tonnes d'équivalent CO₂, pendant la période 1990-1998** (1).

(1) Source : Programme ÉcoGESTe - Contribution d'Hydro-Québec à la réduction des émissions de gaz à effet de serre – Préparé par Hydro-Québec



Le programme ÉcoGESTe

Le [programme ÉcoGESTe](#) est un programme d'enregistrement de mesures volontaires prises par les entreprises et organismes faisant affaire au Québec, afin de stabiliser leurs émissions de GES à leur niveau de 1990. Depuis ses débuts en 1996, ÉcoGESTe a enregistré les mesures de réduction de GES de plus de 140 entreprises et organismes.

ÉcoGESTe est fondé essentiellement sur une approche de volontariat et de partenariat. Selon les données de 1996, les émissions de GES du secteur industriel du Québec ont augmenté de 2,4 % par rapport au niveau de 1990. Au 30 septembre 1999, les partenaires du programme ÉcoGESTe, qui à eux

seuls comptent pour plus de 50 % des émissions de GES du secteur industriel du Québec, affichaient une réduction de 13,7 % de leurs émissions de GES de 1990 à 1996.

Pour renseignement ou pour s'inscrire, adressez-vous au [Bureau d'enregistrement des mesures volontaires sur les changements climatiques](#).

L'Agence de l'efficacité énergétique

Le Québec dispose de ressources hydroélectriques abondantes. Conscients de cette chance exceptionnelle et des grands enjeux environnementaux, les consommateurs québécois d'électricité font des efforts pour utiliser de manière judicieuse cette ressource énergétique propre et renouvelable. C'est ainsi qu'ils ont réussi à maintenir leur consommation d'énergie au même niveau qu'il y a vingt ans. Dans le but de supporter ces efforts, le gouvernement du Québec a créé l'Agence de l'efficacité énergétique en 1997. Dans le cadre du mandat qui lui a été confié, l'Agence travaille en partenariat avec différents organismes dans toutes les régions du Québec afin de promouvoir l'efficacité énergétique. Les clientèles ciblées par l'Agence sont principalement les secteurs industriel et institutionnel, les PME et les consommateurs résidentiels. C'est ainsi que l'Agence de l'efficacité énergétique dispose d'un budget de 9 millions de dollars pour mettre en œuvre différents programmes destinés à l'ensemble de ses clientèles dont 825 000 \$ sont consacrés aux projets de recherche et de développement en efficacité énergétique.

Inventaire des sources d'émissions de contaminants atmosphériques

Le ministère de l'Environnement exploite depuis le début des années 1970 un système aujourd'hui informatisé sur l'inventaire des sources d'émission de contaminants atmosphériques. On trouve dans cet inventaire les données d'émissions de substances gazeuses ou particulaires en provenance des processus de combustion, des secteurs industriel et des transports. Les gaz à effet de serre inclus dans le Protocole de Kyoto, dont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le **protoxyde d'azote** (N₂O), font également partie de l'inventaire. Près de 400 entreprises du Québec fournissent l'information propre à cette base de données.

L'expérience ainsi acquise par le ministère de l'Environnement représente un apport important dans sa gestion des problématiques atmosphériques et place le Québec à l'avant plan, au sein du Canada et des pays industrialisés, dans le processus de mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques.



Dernière mise à jour : 2004-02-09

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)



Le Québec face aux changements climatiques

« *C'est le temps d'agir ensemble* »

Quelques exemples d'initiatives québécoises appuyées par le gouvernement du Québec

- **Le Nordais**

« Le Nordais » est le plus important projet d'énergie éolienne jamais réalisé au Canada. Il a permis l'installation d'un total de 133 éoliennes, 76 à Cap-Chat, et 57 autres à Matane, en Gaspésie. Ces deux parcs éoliens d'une puissance totale de 100 MW sont reliés au réseau principal d'Hydro-Québec. Ce projet a nécessité des investissements de l'ordre de 160 millions de dollars et a permis l'emploi de plus de 1000 personnes durant des périodes variables.

De plus, le ministère des Ressources naturelles poursuit un programme de mesure des vents au Québec qui permettra, d'ici deux ans, de préciser une carte préliminaire des potentiels éoliens.

- **Un air d'avenir**

Le projet pilote « Un air d'avenir », qui vise surtout la région de Montréal, permet d'analyser l'état du parc automobile et d'améliorer les connaissances sur la pollution de l'air engendrée par l'automobile, auprès du grand public et des intervenants concernés. Le gouvernement du Québec a accordé une aide



financière de près de 300 000

\$ à ce projet pilote, totalisant 457 000 \$, qui consiste à mettre en place des mesures volontaires de contrôle des émissions de gaz des véhicules automobiles dans la grande région métropolitaine de Montréal. Le ministère de l'Environnement évalue actuellement la pertinence d'implanter un programme permanent d'inspection/entretien des véhicules automobiles et des camions au Québec qui permettrait de réduire de façon sensible la pollution atmosphérique causée par ces véhicules et d'en déterminer les modalités d'application.

- **Le projet Montréal 2000**

Le projet « Montréal 2000 » vise à faciliter l'introduction de 40 véhicules électriques au sein de parcs institutionnels et commerciaux dans la grande région de Montréal. Ce projet d'une durée de deux ans, dont la valeur totale se chiffre à 3 millions de dollars, est piloté par Hydro-Québec et le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ). Plusieurs ministères du gouvernement du Québec participent au projet, dont les ministères de l'Environnement et des Transports.

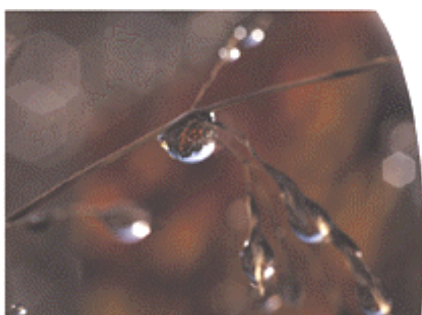
- **Le projet Écolo-Bus**

Le projet « Écolo-Bus » de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) vise dans un premier temps à faire l'essai, dans le Vieux-Québec, de quatre ou cinq différentes technologies plus écologiques pour assurer le transport des personnes. Afin de tenir compte des besoins et des caractéristiques propres à l'arrondissement historique de Québec, cette expérience s'exercera principalement dans un contexte hivernal et de topographie accidentée. Les résultats de ce projet, d'une durée de deux ans, permettront éventuellement de mettre en place un service permanent de transport écologique.

Les minibus testés seront mus à l'électricité, au gaz naturel, par un système hybride ou à piles à combustible. Le gouvernement du Québec fournira la majorité des 670 000 dollars requis pour ce projet dont une participation du ministère de l'Environnement de 200 000 dollars.

- **La tournée éducative multimédia sur les changements climatiques**

La Fondation québécoise en environnement a réalisé, au printemps 1999, une tournée éducative multimédia de sensibilisation et d'information sur les changements climatiques. Sous le thème « L'effet de serre... j'en fais mon affaire ! », cette tournée a permis de développer la connaissance et de sensibiliser la population étudiante et le grand public québécois à la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre attribuables à l'activité humaine. Un stand d'information, un document vidéo, un dépliant et des affiches sont autant d'outils permettant d'identifier les répercussions des changements climatiques sur l'environnement, l'économie et la santé ainsi que de proposer une série de gestes préventifs en vue de diminuer les émissions de GES.



Un portrait québécois

Les changements climatiques : des impacts réels

Les changements climatiques affectent la terre de façon de plus en plus perceptible. Au cours du 20^e siècle, les températures se sont élevées et le niveau de la mer a augmenté. La majorité des membres de la communauté scientifique s'accorde à dire que ces changements climatiques sont attribuables à l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et que, si cette tendance se poursuivait, ils pourraient s'accroître dans les années à venir.

Au Québec, l'augmentation des gaz à effet de serre pourrait se traduire, d'ici 2050, par un réchauffement de 1° à 6° C dans le Sud et de 2° à 9° C dans le Nord, selon les saisons. Les précipitations, de leur côté, pourraient augmenter de 20 % dans certaines régions, principalement en hiver.



Certains de ces changements paraissent agréables a priori. Toutefois, ils risquent d'entraîner des conséquences néfastes pour les populations, les écosystèmes et l'économie ainsi que des coûts importants au niveau de l'adaptation. Sans parler du défi qu'ils poseront pour la santé humaine.



Les gaz à effet de serre créent une barrière au rayonnement infrarouge de la surface de la Terre vers l'espace, d'où une augmentation de la température de l'air ambiant. Les six GES visés par le Protocole de Kyoto sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les perfluorocarbures (PFC), les hydrofluorocarbures (HFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).



Dernière mise à jour : 2004-02-09

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



Le Québec face aux changements climatiques

« *C'est le temps d'agir ensemble* »

Les principaux partenaires du processus québécois de concertation sur les changements climatiques

- Agence de l'efficacité énergétique
- Agence métropolitaine des transports
- AGPI -École de technologie supérieure Université du Québec
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (AMEQ)
- Ami(e)s de la Terre du Québec
- ASHRAE – Montréal (Dessau-Soprin)
- Association canadienne des fabricants de produits chimiques
- Association canadienne du ciment Portland (ACCP)
- Association de climatologie du Québec
- Association de l'huile à chauffage du Québec
- Association de la construction du Québec
- Association de l'aluminium du Canada
- Association de l'industrie électrique du Québec
- Association des architectes en pratique privée
- Association des biologistes du Québec
- Association des consommateurs pour la qualité dans la construction
- Association des industries de l'automobile du Canada Tridon Ltée
- Association des industries forestières du Québec (AIFQ)
- Association des ingénieurs-conseils du Québec
- Association des manufacturiers de bois de sciage
- Association des propriétaires d'autobus du Québec
- Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ)
- Association du camionnage du Québec
- Association minière du Québec
- Association professionnelle des météorologistes du Québec (APMQ)
- Association québécoise de la production
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
- BOMA Québec
- Bombardier inc.
- Bureau d'assurance du Canada
- Canadien National
- Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
- Centre d'études sur le bâtiment Université de Concordia
- Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
- Centre patronal de l'environnement du Québec
- Chemin de fer Québec-Gatineau

- Club automobile du Québec (CAA-Québec)
- Coalition québécoise sur les changements climatiques
- Communauté urbaine de l'Outaouais
- Communauté urbaine de Québec
- Conseil régional de développement de l'Île de Montréal
- Conseil régional de l'environnement de Québec
- Corporation d'hébergement du Québec
- Corporation des propriétaires immobiliers du Québec
- CRUTEC.TTA
- Environnement Canada
- Équiterre
- Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval
- Fondation québécoise en environnement
- Gaz métropolitain
- Gazoduc TQM
- GCI - Experts en énergie
- Grappe de développement des industries de l'environnement
- Graybec inc.
- Groupe de recherche appliquée en macro écologie (GRAME)
- Groupe de recherche en écologie sociale - Département de sociologie de l'Université de Montréal (GRESOC)
- Groupe de recherche interdisciplinaire en gestion de l'environnement – Université du Québec à Montréal (GREIGE-UQAM)
- Hydro-Québec
- ICPP-Produits Shell Canada
- Institut de recherche et de développement en agro-environnement
- Institut national de recherche scientifique (INRS) – Eau
- Institut national de recherche scientifique (INRS) - Énergie-Matériaux
- Ispat Sidbec inc.
- Ordre des agronomes du Québec
- Parc technologique du Québec métropolitain
- Pétro-Canada
- Régie régionale de santé et des services sociaux (RRSSS) - Montréal-centre
- Région laboratoire du développement durable
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Réseau canadien en éducation relative à l'environnement et communication
- Réseau québécois des groupes écologistes
- Société d'habitation du Québec
- Société de développement économique du Saint-Laurent
- Société de l'arbre du Québec
- Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal
- Société de transport de la Communauté urbaine de Québec
- Société immobilière du Québec
- STOP
- Transport 2000
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)
- Union pour le développement durable
- Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université McGill
- Vélo Québec
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Vivre en ville



Dernière mise à jour : 2004-02-09

| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Courrier](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Ou trouver?](#) |
| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2002](#)